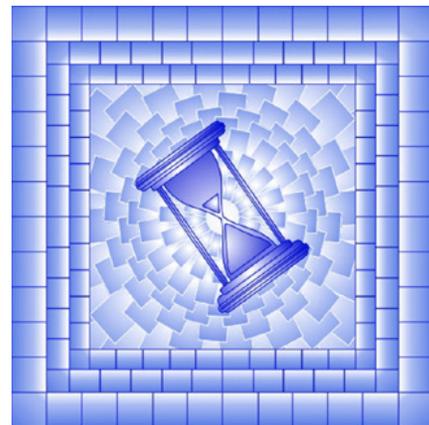


N° 62F0014M au catalogue
ISSN 1706-7731
ISBN 978-0-660-48409-9

Une analyse de la mise à jour du panier de l'Indice des prix à la consommation de 2023, sur la base des dépenses de 2022

par Rebecca Lehto

Date de diffusion : le 20 juin 2023



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Une analyse de la mise à jour du panier de l'Indice des prix à la consommation de 2023, sur la base des dépenses de 2022

par **Rebecca Lehto**

Introduction

L'Indice des prix à la consommation (IPC) est l'un des indicateurs économiques les plus connus et les plus utilisés au Canada. Il suit la variation des prix payés par les consommateurs canadiens, en comparant le coût d'un panier fixe de biens et de services au fil du temps. C'est la mesure de l'inflation des prix à la consommation de Statistique Canada, donnant un aperçu de la conjoncture économique globale, et il est souvent utilisé pour l'indexation et le rajustement des contrats.

Les régimes de retraite publics et privés, les retenues de l'impôt sur le revenu et certains paiements sociaux des gouvernements sont rajustés à l'aide de l'IPC. L'indice sert de déflateur à divers agrégats économiques, en vue d'obtenir des estimations en prix constants. L'IPC est également un outil servant à établir les politiques économiques et à en assurer le suivi. Par exemple, la Banque du Canada utilise l'IPC et des agrégats spéciaux de l'IPC, entre autres mesures, à cette fin.

En tant qu'indice de prix de type Laspeyres¹, les quantités contenues dans le panier de l'IPC sont celles de la période de référence des pondérations du panier, qui servent à estimer les quantités consommées pour l'agrégation au niveau supérieur. Plus la pondération d'un agrégat donné dans le panier de l'IPC est élevée, plus la variation des prix de cet agrégat se répercutera sur l'IPC d'ensemble.

Les pondérations du panier ont été calculées principalement à partir des habitudes de dépenses des consommateurs de la série nationale [Dépenses de consommation finale des ménages \(DCFM\)](#)² de 2022, en remplacement de celles calculées à partir de la série nationale DCFM de 2021. Les dépenses des ménages déclarées dans [l'Enquête sur les dépenses des ménages \(EDM\)](#) ont continué d'être utilisées pour compléter les données de la série DCFM, en fournissant principalement des détails sur les dépenses à des niveaux inférieurs d'agrégation, y compris l'agrégation géographique. D'autres sources de données ont été utilisées pour mieux éclairer les pondérations en dépenses pour des agrégats particuliers, ou lorsque les données des DCFM ou de l'EDM n'étaient pas disponibles. Les pondérations du panier mises à jour reflètent les données sur les dépenses de la plus haute qualité disponible, tout en respectant les exigences en matière d'actualité. Voici des exemples d'autres sources de données utilisées :

1. La formule de Laspeyres est une méthode de calcul des indices des prix souvent utilisée, qui est en harmonie avec le concept de panier fixe de l'IPC. Elle exprime la variation du coût, entre la période 0 et la période t, de l'achat d'un panier fixe de produits, en agrégeant les prix des produits compris dans le panier en se servant des quantités consommées de la période de référence des prix 0 comme pondérations.
2. Les parts du panier de l'IPC peuvent différer de celles des parts des dépenses totales des DCFM (et des parts des dépenses totales de l'EDM pour les pondérations du panier fondées sur les dépenses de 2017 ou antérieures) en raison des différences de classification des éléments. De plus, certaines dépenses des consommateurs considérées comme étant dans le champ d'observation de l'IPC ne sont pas comprises dans les DCFM. En plus des données des DCFM, des données provenant d'autres sources de données sur les dépenses comme le Système de comptabilité nationale, les ventes au détail et le recensement sont incluses dans le calcul des pondérations du panier de l'IPC.

- Données de lecteurs optiques sur les ventes au détail
- Enquête mensuelle sur le commerce de détail
- Bureau du surintendant des institutions financières
- Pondérations annuelles de l'Indice des prix des logements neufs
- Données sur les recettes provenant de la prestation de services de transport aérien
- Indicateurs du tourisme
- Enquête sur le transport interurbain
- Rapports sur l'utilisation des services de diffusion en continu et de câblodistribution
- Taxe sur les produits et services
- Enquête sur les marchandises vendues au détail
- Société canadienne d'hypothèques et de logement
- Association canadienne de l'immeuble
- Enquête sur les ventes de véhicules automobiles neufs
- Enquête mensuelle sur le transport urbain
- Enquête annuelle sur les bureaux d'agents, de courtiers en immeubles et d'évaluateurs de biens immobiliers et des activités liées à l'immobilier
- Droits d'inscription et frais de scolarité
- Statistiques sur le marché de l'habitation dans les services interagences
- Données sur la consommation de carburant des véhicules
- Données sur les abonnements aux services de données cellulaires

L'IPC de mai 2023, publié le 27 juin, marquera l'adoption de pondérations mises à jour du panier aux fins du calcul de l'indice. La mise à jour du panier de 2023 en fonction des dépenses de 2022 fait suite à la mise à jour de juin 2022 au moyen des dépenses de 2021.

Importance de la mise à jour des pondérations du panier

L'IPC est une moyenne pondérée des variations des prix d'un panier fixe de biens et de services, lequel est fondé sur les dépenses d'une population cible³ au cours d'une certaine période de référence. Pour refléter les variations de prix vécues par les Canadiens, les pondérations du panier doivent être représentatives de la façon dont les Canadiens dépensent leur argent. Ordinairement, les habitudes de dépenses changent lentement et le font en grande partie en réponse aux fluctuations des prix, au niveau des revenus, aux changements démographiques, à l'évolution des habitudes et à la disponibilité de nouvelles technologies. De nouveaux produits et services sont lancés sur le marché, et les produits et services existants peuvent évoluer ou devenir désuets. Un indice de prix de panier fixe, comme l'IPC, ne reflète les changements dans les dépenses des consommateurs que lorsque les pondérations du panier sont mises à jour. Dans des circonstances économiques normales, ces changements sont atténués grâce à la planification des mises à jour du panier à intervalles réguliers.

En plus des pondérations des dépenses, une mise à jour du panier est l'occasion d'examiner et de mettre à jour d'autres aspects des indices. Il peut notamment s'agir de modifier la classification de l'IPC, afin de la rendre plus représentative des dépenses de consommation, ainsi que des produits et des services qu'il est possible d'acheter. Une mise à jour du panier représente l'occasion d'examiner et de mettre à jour l'échantillon des prix relevés, d'examiner les méthodes d'estimation des indices de prix et de mettre à jour la documentation et les produits de diffusion, bien que ces activités ne soient pas limitées aux mises à jour du panier.

Période de base des pondérations

En général, les dépenses qui ont commencé à revenir graduellement aux tendances d'avant la pandémie en 2021 se sont maintenues et ont été plus prononcées en 2022, et plusieurs secteurs se sont rapprochés de leur part respective dans le panier d'avant la pandémie. Même s'il subsistait des restrictions et des règlements limitant le nombre maximal de personnes dans les magasins et les établissements de services partout au Canada au premier trimestre de 2022, ceux-ci ont ensuite été levés, de sorte que l'économie a entièrement

3. La population cible de l'IPC est constituée des familles et des personnes au sein des ménages privés des régions urbaines et rurales du Canada.

repris au deuxième trimestre. Les dépenses des ménages, en dollars courants, ont augmenté dans les huit composantes principales de l'IPC en 2022 par rapport à 2021, à mesure que l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 s'est poursuivi. Les dépenses liées aux transports, aux voyages et aux sorties au restaurant⁴ ont crû davantage en 2022 qu'en 2021, sous l'effet de l'allègement des restrictions de voyage. Un plus grand nombre de Canadiens sont passés du travail à la maison à temps plein à un mode de travail hybride⁵ (heures de travail partagées entre la maison et le bureau). De plus, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a exercé une pression à la hausse sur les prix de certains produits tels que l'essence et les produits alimentaires à base de blé, comme les pâtes et les produits céréaliers, ce qui a entraîné une hausse des dépenses des consommateurs pour ces produits. Ces nouvelles réalités économiques post-pandémiques seront prises en compte dans les futures mises à jour du panier de l'IPC.

Bien que les habitudes de dépenses des consommateurs continuent d'évoluer, la pondération des dépenses pour 2022 reflète mieux le comportement actuel des consommateurs, à mesure que les Canadiens s'approchent d'une nouvelle normalité.

Composition du panier de l'IPC

Chaque bien ou service qui compose le panier de l'IPC est associé à une partie du panier qui est proportionnelle aux dépenses de consommation qu'il représente. Par exemple, 16,94 % des dépenses totales des consommateurs incluses dans l'IPC ont été consacrées aux biens et services liés au transport. Ainsi, la pondération des biens et services liés au transport dans le panier de l'IPC de 2022 s'est établie à 16,94 %. Les pondérations des biens et des services jouent un rôle important dans la détermination des répercussions de la variation des prix d'un article donné sur l'IPC. Par exemple, les Canadiens consacrent en moyenne une part beaucoup plus importante de leurs dépenses totales à l'essence comparativement aux œufs. Par conséquent, une augmentation de 10 % du prix de l'essence aura une incidence plus forte sur l'IPC d'ensemble qu'une augmentation équivalente du prix des œufs⁶.

La classification des biens et des services de l'Indice des prix à la consommation est organisée selon une structure hiérarchique descendante (voir le diagramme ci-après). Au sommet de la structure se trouve l'IPC d'ensemble, qui comprend huit composantes principales. Sous les huit composantes principales se trouvent des agrégats de niveau intermédiaire, dont le logement en propriété et l'utilisation de véhicules automobiles qui, conjointement avec les composantes principales, donnent un aperçu des sources des variations mensuelles et annuelles des prix. Il y a 187 agrégats de base⁷. Ces agrégats de base, tels que l'essence ou le loyer, résultent généralement de l'agrégation d'un ou de plusieurs agrégats élémentaires, dont bon nombre ne sont pas publiés.

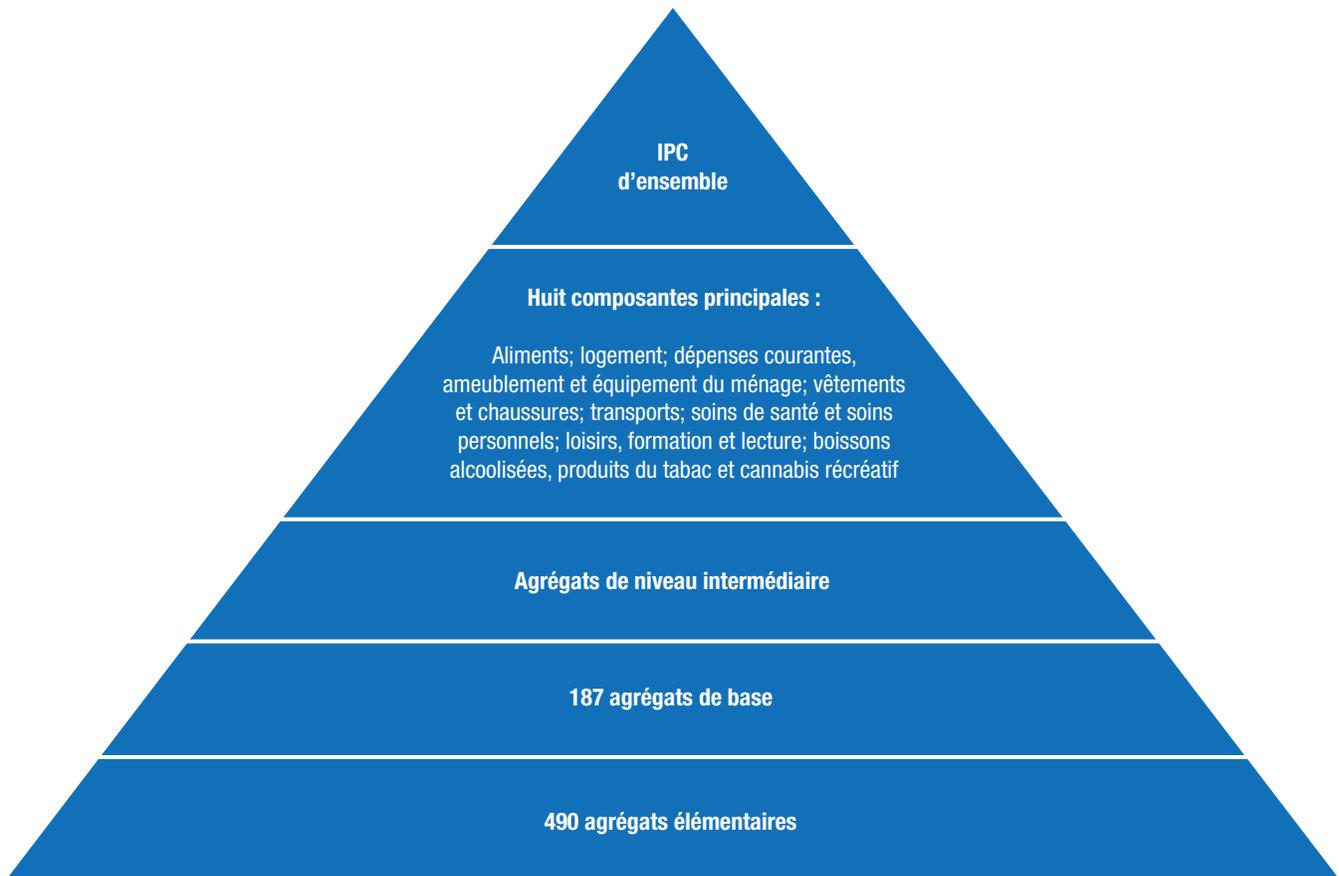
4. Enquête mensuelle sur les services de restauration et débits de boissons, tableau [21-10-0019-01](#).

5. Selon l'[Enquête sur la population active](#), en décembre 2022, la proportion de travailleurs qui travaillaient selon un mode de travail hybride a augmenté de 6,0 points de pourcentage par rapport à janvier 2022.

6. L'essence représente 4,27 % du panier de l'IPC de 2022, tandis que les œufs en représentent 0,16 %.

7. Alors que des indices sont publiés pour 187 agrégats de base au niveau du Canada, ces indices ne sont pas tous publiés au niveau provincial et aux niveaux inférieurs.

Figure 1
Structure de classification de l'Indice des prix à la consommation



Des agrégats élémentaires sont ajoutés au panier ou en sont supprimés à mesure que les habitudes de consommation évoluent au fil du temps. Les lecteurs de DVD, par exemple, ont été retirés du panier de 2023 parce qu'ils sont devenus moins populaires auprès des consommateurs à la suite de l'avènement des services de diffusion en continu, pour représenter une plus petite partie des dépenses globales. À l'inverse, les barbecues au charbon de bois et le matériel de déneigement ont été ajoutés au panier de 2023. Au niveau des agrégats élémentaires, la classification comprend un échantillon d'articles choisis pour caractériser tous les produits de leur catégorie. On choisit les produits représentatifs⁸ en mettant l'accent sur des articles qui sont vendus partout et dont on sait qu'ils comptent parmi les plus populaires auprès des consommateurs. Ainsi, les articles choisis sont représentatifs des achats réellement effectués par les consommateurs. Le nombre de produits représentatifs attribués à un agrégat élémentaire peut varier selon la pondération de l'agrégat dans le panier et selon la variabilité des prix et l'hétérogénéité des produits de cette catégorie. Par exemple, lorsqu'il s'agit de relever les prix de certains produits d'épicerie secs, les produits représentatifs comprennent généralement des articles de marque et des articles de marque maison. Parallèlement, il n'y a qu'un seul produit représentatif dont le prix est relevé pour l'agrégat des bananes.

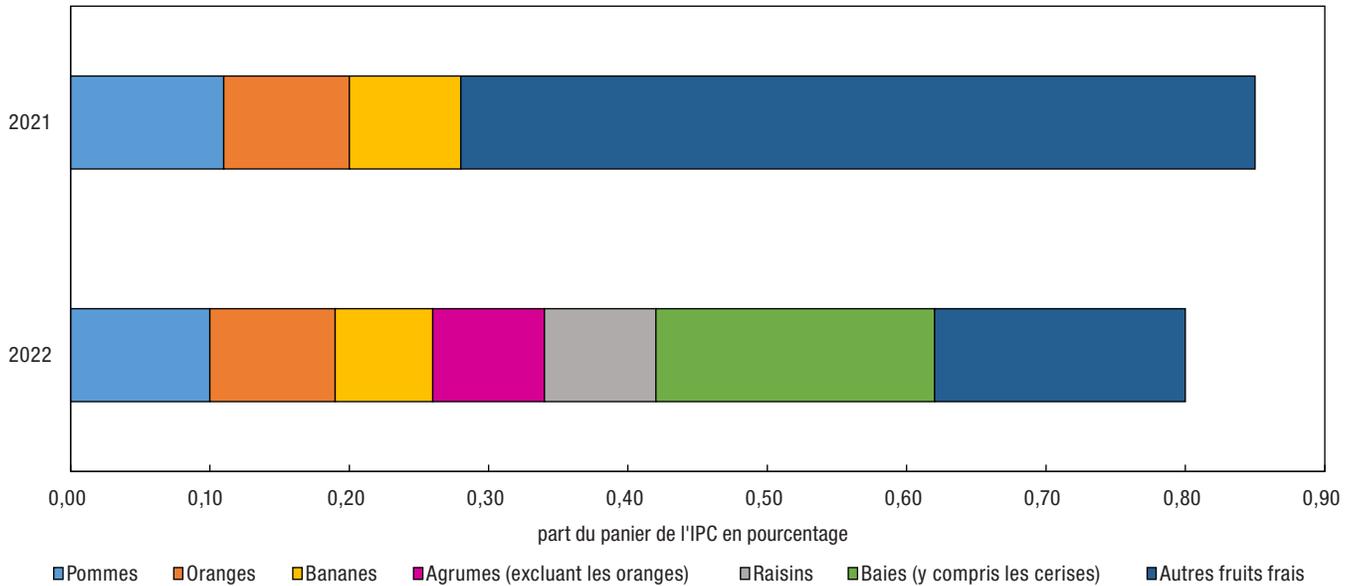
Le tableau 2 de l'annexe fournit de plus amples détails sur les principales composantes de l'IPC, y compris la pondération du panier, le nombre de classes de produits élémentaires et la pondération totale du panier des agrégats élémentaires qui correspondent aux services.

8. Pour consulter la liste des produits représentatifs qui composent le panier de l'IPC, voir le document intitulé [Produits représentatifs de l'Indice des prix à la consommation](#).

Aperçu de la mise à jour du panier de 2023 en fonction des dépenses de 2022

Avec l'introduction des pondérations du panier de 2022, certains agrégats élémentaires existants sont devenus des agrégats de base de sorte à fournir aux Canadiens des données plus détaillées. Ainsi, les agrumes (excluant les oranges), les raisins et les baies (y compris les cerises), qui étaient auparavant classés comme agrégats élémentaires dans la catégorie des autres fruits frais, seront désormais publiés comme agrégats de base dans la catégorie des fruits frais.

Graphique 1
Part du panier publiée pour les composants de fruits frais, 2021 à 2022

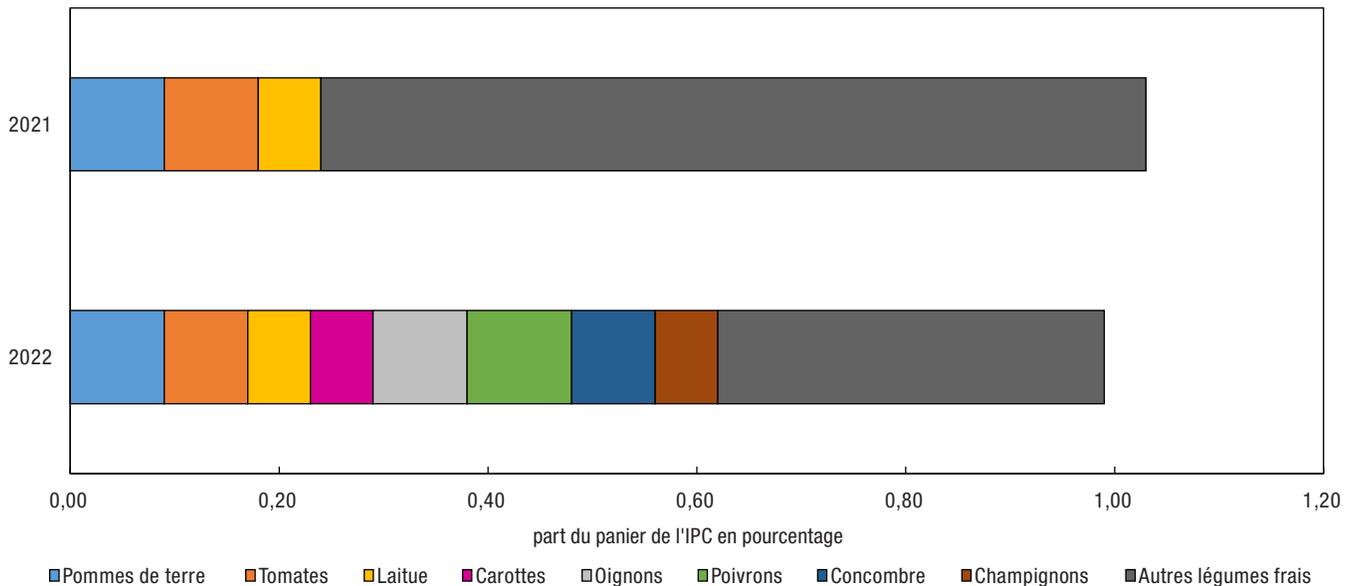


Note : Les pondérations sont exprimées en dépenses de consommation totales des ménages dans le champ de l'IPC en dollars de la période de référence des pondérations.

Source : Statistique Canada, Tableau 18-10-0007-01 Pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation.

De même, les carottes, les oignons, les poivrons, le concombre et les champignons seront publiés comme agrégats de base dans la catégorie des légumes frais. Auparavant, ces produits étaient inclus dans l'indice des autres légumes frais.

Graphique 2
Part du panier publiée pour les composants de légumes frais, 2021 à 2022



Note : Les pondérations sont exprimées en dépenses de consommation totales des ménages dans le champ de l'IPC en dollars de la période de référence des pondérations.
Source : Statistique Canada, Tableau 18-10-0007-01 Pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation.

Compte tenu de l'élargissement de l'accès aux données, l'indice des services de téléphonie cellulaire et les pondérations connexes seront maintenant publiés à l'échelon provincial en plus d'être à l'échelon national.

Par ailleurs, divers agrégats élémentaires de l'indice d'entretien et réparations par le propriétaire ont été simplifiés afin d'éliminer des détails inutiles aux niveaux d'agrégation les plus bas, sans que cela engendre de changements aux prix des biens et services dans cette série.

L'agrégat de base du matériel de téléphonie, qui comprenait les téléphones à domicile connectés au moyen de lignes terrestres, ne fera plus partie de la structure de classification et ne sera plus inclus dans les pondérations des dépenses.

De nouvelles catégories de produits ont également été ajoutées sous le niveau des agrégats de base afin de tenir compte de l'évolution des habitudes de consommation des Canadiens. Enfin, les agrégats élémentaires des lecteurs de DVD, des enregistreurs de DVD et des caméras vidéo ont été supprimés de l'agrégat de base de l'équipement vidéo et ne sont plus inclus dans les pondérations des dépenses.

Tableau 1
Classifications de produits sélectionnés ajoutées ou supprimées du panier de l'IPC 2023

Catégorie de produit	Indice parent	Type d'agrégat	Ajouté	Supprimé
Matériel de téléphonie	Communications	Agrégat de base		✓
Barbecues au charbon de bois	Barbecues	Agrégat élémentaire	✓	
Petits appareils électriques pour la préparation des aliments et des boissons	Appareils de cuisson	Agrégat élémentaire	✓	
Matériel de déneigement	Outils ménagers (y compris les outils de jardinage, d'entretien de la pelouse et le matériel de déneigement)	Agrégat élémentaire	✓	
Produits d'hygiène pour nourrissons et bébés	Autres articles et accessoires de soins personnels	Agrégat élémentaire	✓	
Lecteurs de DVD	Équipement vidéo	Agrégat élémentaire		✓
Enregistreurs de DVD	Équipement vidéo	Agrégat élémentaire		✓
Caméras vidéo	Équipement vidéo	Agrégat élémentaire		✓

Source : Statistique Canada, Division des prix à la consommation.

La continuité des séries de l'IPC est assurée par un enchaînement⁹ des indices correspondants obtenus de paniers consécutifs. L'enchaînement est effectué séparément pour chaque série agrégée, qui s'entend de l'intersection d'un produit et d'une région géographique.

La période de base de l'indice courant pour l'IPC d'ensemble demeure 2002=100 dans la mise à jour du panier de 2023, sur la base de la période de référence des pondérations de 2022. La période de référence de l'indice ou période de base de l'indice est la période durant laquelle la valeur de l'indice est fixée à 100. Pour l'IPC, la période de base de l'indice est habituellement une année civile exprimée sous la forme « année de l'indice = 100 ».

Mise à jour des pondérations du panier

Considérations

La proportion des dépenses est une mesure relative. Les changements dans les pondérations du panier sont fonction de la croissance des dépenses dans une catégorie donnée, ainsi que du taux de croissance de toutes les autres dépenses appartenant au champ d'observation de l'IPC. Entre les périodes, la part que représente un bien ou un service donné dans le panier peut augmenter, diminuer ou demeurer inchangée selon la variation de la proportion des dépenses globales observée entre l'année de référence 2021 et l'année de référence 2022. Une diminution de la part dans le panier peut notamment indiquer que le taux de croissance des dépenses dans cette catégorie était inférieur au taux de croissance des dépenses globales. Par exemple, même si les dépenses de consommation pour le logement ont augmenté en 2022, la part que représente le logement dans le panier a diminué.

Étant donné que les pondérations du panier sont arrondies et publiées à la deuxième décimale près, les changements infimes qui touchent la proportion des dépenses peuvent ne pas être apparents. Les changements de moindre envergure dans les parts du panier sont toutefois pris en compte dans l'IPC, puisqu'on le calcule en utilisant les pondérations des dépenses à leur degré maximal de précision.

Statistique Canada publie deux ensembles de pondérations du panier pour l'IPC, soit celles aux prix de la *période de référence* du panier et celles aux prix du *mois d'enchaînement*. Les pondérations aux prix de la période de référence du panier sont calculées séparément pour chaque période de référence en fonction des proportions des dépenses. Les pondérations aux prix du mois d'enchaînement sont obtenues par l'actualisation par les prix des pondérations aux prix de la période de référence du panier pour obtenir les dépenses hybrides exprimées aux prix du mois d'enchaînement. L'actualisation des prix est une procédure par laquelle les quantités d'une période antérieure sont réévaluées aux prix d'une période ultérieure. On obtient ainsi des dépenses hybrides. Cette procédure est nécessaire afin de maintenir les quantités constantes quand les dépenses (et non les quantités)

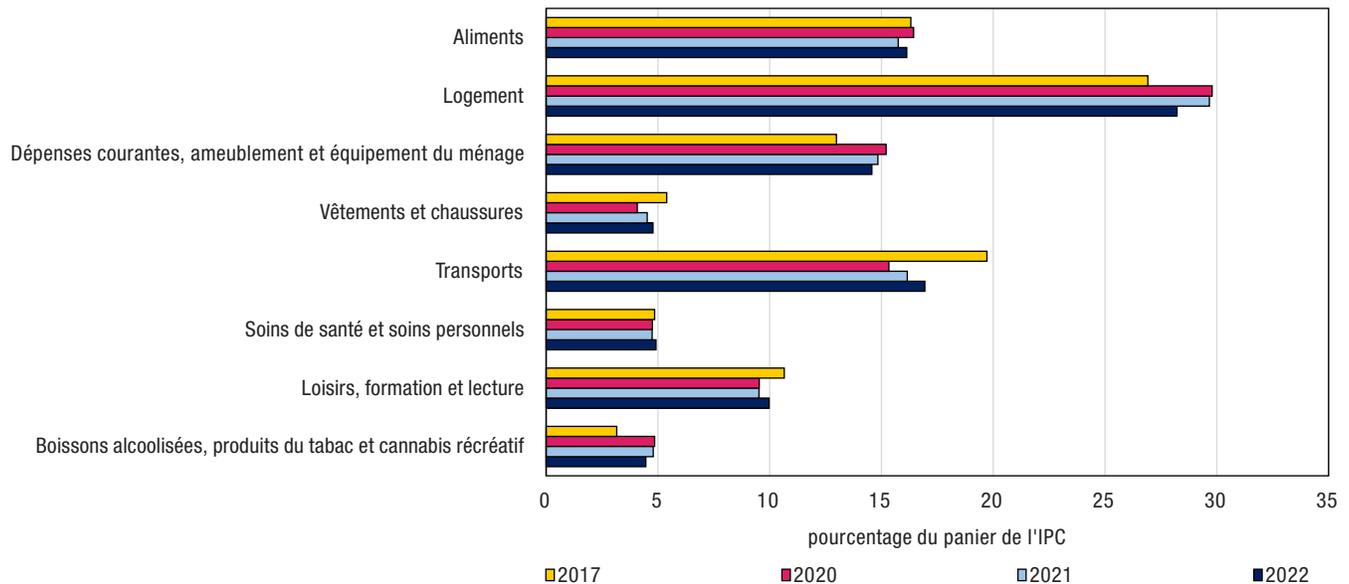
9. L'enchaînement est la méthode consistant à enchaîner un indice à panier fixe à un autre indice à panier fixe, afin de créer une série temporelle continue. Cette méthode fait en sorte que les variations en pourcentage d'une période à l'autre de l'indice enchaîné ne reflètent que la variation des prix et non les variations des quantités fixes.

sont les seules sources de données disponibles pour calculer les pondérations du panier ¹⁰. L'analyse qui suit porte sur les pondérations aux prix de la période de référence du panier, car cela reflète le mieux la variation réelle des dépenses relatives entre les périodes de référence du panier.

Analyse des pondérations du panier

Graphique 3

Proportion du panier selon la composante principale, Canada, 2017 à 2022



Note : Les pondérations sont exprimées en tant que proportions des dépenses totales de consommation des ménages appartenant au champ d'observation de l'IPC en dollars de la période de référence des pondérations.

Source : Statistique Canada, Tableau 18-10-0007-01 Pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation.

Malgré une augmentation des dépenses dans les huit composantes principales, les parts du panier ont diminué dans trois composantes principales, mais ont augmenté dans cinq autres. La part de la composante du logement dans le panier a connu la baisse la plus prononcée, passant de 29,67 % à 28,22 %. La part de la composante des boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif a elle aussi diminué pour s'établir à 4,47 %, et a été surpassée en importance par la part de la composante des soins de santé et soins personnels (4,92 %). Enfin, la part de la composante des dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage a reculé à 14,57 %.

En revanche, pour la deuxième année consécutive, la pondération relative de la composante des transports est celle qui a le plus augmenté parmi les principales composantes, pour passer de 16,16 % en 2021 à 16,94 % en 2022. La part de la composante des loisirs, formation et lecture dans le panier s'est également accrue, passant de 9,52 % à 9,98 %. La part de la composante des aliments a aussi progressé pour atteindre 16,13 %, de même que la part de la composante des vêtements et chaussures, qui s'est accrue pour s'établir à 4,77 %.

Alors que le deuxième trimestre de 2022 s'est amorcé avec peu ou pas de restrictions liées à la COVID-19 pour l'économie canadienne, les mouvements dans les pondérations du panier étaient principalement attribuables à la reprise des dépenses de consommation par rapport aux niveaux de dépenses d'avant la pandémie. Plus précisément, les dépenses liées aux services en personne difficiles à offrir dans un contexte de distanciation (p. ex. les sorties au restaurant) et aux voyages ont continué de se redresser en 2022, hausses qui se sont traduites par une diminution de la part des dépenses consacrées aux dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage. Le graphique 3 (ci-dessus) montre l'atténuation des changements liés à la pandémie dans les habitudes de dépenses en 2022.

10. Pour de plus amples renseignements sur les pondérations aux prix de la période de référence du panier et aux pondérations aux prix du mois d'enchaînement, veuillez consulter le [chapitre 8 du document de référence de l'IPC](#).

La diminution de la part de la composante du logement dans le panier est en grande partie attribuable à la baisse des autres dépenses pour le logement en propriété (3,06 %), y compris les commissions immobilières et les frais juridiques, et du coût de remplacement par le propriétaire (5,64 %). Ces baisses s'expliquent par le refroidissement général du marché du logement au deuxième semestre de 2022. En revanche, dans le contexte de la hausse des taux d'intérêt, la pondération du coût de l'intérêt hypothécaire a augmenté de 0,35 point de pourcentage pour atteindre 3,46 %, venant ainsi contrebalancer le recul de la part de la composante du logement¹¹.

La pondération relative des boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif (4,47 %) a diminué de 0,32 point de pourcentage, principalement sous l'effet de la pondération du cannabis récréatif (0,38 %), qui a diminué de 0,21 point de pourcentage. À la suite de sa légalisation au Canada en 2018, le cannabis récréatif a été ajouté au panier de l'IPC lors de la mise à jour du panier de 2019 (qui était fondée sur les pondérations des dépenses de 2017). Comme le cannabis récréatif n'était légal que depuis peu au moment de son ajout au panier de l'IPC, les données sur les dépenses issues du marché légal n'étaient pas encore disponibles. Par conséquent, ce sont les données sur les dépenses issues du marché illicite qui ont été utilisées pour estimer la pondération de ce produit dans le panier. Avec la mise à jour du panier de 2023, seules les dépenses fondées sur le marché légal seront incluses dans le panier (les dépenses liées au marché illicite en seront exclues¹²), compte tenu de la disponibilité des renseignements à jour sur le marché légal du cannabis. En revanche, la pondération des boissons alcoolisées servies dans un établissement avec un permis d'alcool a augmenté pour passer de 0,69 % en 2021 à 0,86 % en 2022¹³.

La part des dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage dans le panier a aussi diminué. Les consommateurs ont réduit leurs dépenses en appareils électroménagers, dont la pondération a reculé pour passer de 1,09 % en 2021 à 0,97 % en 2022, sous l'effet d'une diminution des dépenses totales ajustées en fonction des prix¹⁴ pour les gros appareils ménagers en 2022 par rapport à 2021¹⁵.

Alors que l'activité économique a poursuivi sa reprise avec l'élimination de la plupart des mesures de sécurité relatives aux voyages et à la COVID-19, les consommateurs ont consacré une part plus importante de leurs dépenses aux transports, principalement sous l'effet de l'augmentation des dépenses en essence (4,27 %). De plus, les prix du pétrole ont commencé à augmenter rapidement au début de 2022 en raison de l'incertitude entourant l'approvisionnement à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, ce qui a contribué à la hausse des prix et, par conséquent, à l'augmentation des dépenses à la pompe¹⁶. Même si l'essence est à l'origine de l'augmentation des pondérations de la composante des transports, celles du transport aérien (0,73 %) ont également augmenté en raison de l'assouplissement des restrictions liées au transport aérien¹⁷. Comme la part des dépenses totales des achats de véhicules automobiles d'occasion (1,96 %) a légèrement augmenté en 2022, celle des véhicules automobiles neufs (3,59 %) a diminué, ce qui a coïncidé avec une réduction des ventes de véhicules automobiles neufs¹⁸, alors que les fabricants étaient aux prises avec la pénurie mondiale de puces à semi-conducteur.

Par ailleurs, la part des services de voyage dans le panier a augmenté d'un point entier de pourcentage, passant de 0,84 % en 2021 à 1,84 % en 2022. La part des voyages organisés (1,25 %) qui, après avoir diminué en 2021, a augmenté en 2022, sous l'effet de la levée de certaines restrictions relatives aux voyages internationaux, comme la quarantaine obligatoire, les tests de dépistage de la COVID-19 comme condition obligatoire à l'entrée dans un pays et la réduction des avertissements aux voyageurs. La part des autres services culturels et récréatifs a également augmenté pour passer de 1,78 % à 1,88 %, sous l'effet d'une hausse des dépenses en abonnements à des centres d'entraînement et en entrées au cinéma et à des événements sportifs.

11. Le taux hypothécaire conventionnel moyen sur cinq ans est passé d'une moyenne de 3,3 % en 2021 à une moyenne de 4,9 % en 2022. Source : Statistique Canada. Tableau [34-10-0145-01](#) : Société canadienne d'hypothèques et de logement, taux des prêts hypothécaires ordinaires, terme de 5 ans.

12. Selon l'[Enquête canadienne sur le cannabis de 2022](#), 61 % des personnes qui avaient acheté du cannabis au cours des 12 derniers mois l'avaient fait dans un magasin légal, comparativement à 24 % en 2019. Par comparaison, 1 % ont déclaré avoir acheté des produits d'une vitrine illégale et 1 %, d'un revendeur, en baisse par rapport à 7 % et à 6 % respectivement en 2019.

13. Les ventes non désaisonnalisées dans les débits de boissons alcoolisées ont augmenté de 48,8 % en 2022 par rapport à 2021. Source : Statistique Canada. Tableau [21-10-0019-01](#) : Enquête mensuelle sur les services de restauration et les débits de boissons (x 1 000).

14. Les dépenses ajustées en fonction des prix désignent les dépenses en dollars constants qui sont ajustées pour éliminer l'incidence des variations de prix généralisées.

15. Les dépenses de consommation finale des ménages pour les gros appareils ménagers ont diminué de 11,8 % en 2022 par rapport à 2021. Source : Statistique Canada. Tableau [36-10-0124-01](#) : Dépenses de consommation finale des ménages détaillées, trimestriel, Canada (x 1 000 000).

16. En 2022, les consommateurs ont payé 28,5 % de plus pour l'essence sur une base annuelle moyenne. Source : Statistique Canada. [Indice des prix à la consommation : revue annuelle, 2022](#).

17. Le nombre de passagers transportés par les compagnies aériennes canadiennes a augmenté de 183,7 % en 2022 (62,7 millions) par rapport à 2021 (22,1 millions). Source : Statistique Canada. Tableau [23-10-0079-01](#) : Statistiques d'exploitation et financières des principaux transporteurs aériens canadiens, mensuel.

18. En 2022, 1 558 237 véhicules automobiles neufs ont été vendus au Canada, ce qui représente une baisse de 7,9 % par rapport à 2021. Source : Statistique Canada. Tableau [20-10-0001-01](#) : Ventes de véhicules automobiles neufs.

En ce qui concerne la composante des aliments, après avoir diminué lors de la dernière mise à jour du panier, la pondération de cette composante a progressé pour passer de 15,75 % à 16,13 %, principalement sous l'effet d'une augmentation de la part des aliments achetés au restaurant dans le panier (5,51 %). Notamment, l'augmentation des dépenses en aliments achetés dans un restaurant avec service aux tables (3,24 %) et en aliments achetés de cafétérias et d'autres restaurants (0,74 %) a coïncidé avec la levée des mesures de confinement vers le début de 2022. Bien que les dépenses des Canadiens en aliments achetés en magasin aient augmenté en 2022, en raison de la hausse des niveaux de prix, les dépenses totales en aliments ajustées en fonction des prix¹⁹ ont diminué en 2022 par rapport à 2021²⁰, ce qui signifie que les consommateurs canadiens ont dépensé plus pour acheter moins. Par conséquent, la part des aliments achetés en magasin dans le panier a reculé pour passer de 10,93 % en 2021 à 10,62 % en 2022. Une partie de cette variation est attribuable à la reprise des dépenses dans les restaurants, y compris les dépenses quotidiennes en aliments et boissons des personnes qui ont repris le travail en personne. La hausse des prix des aliments a également eu une incidence sur les habitudes de dépenses des Canadiens : bon nombre d'entre eux ont dit avoir modifié leurs habitudes de dépenses²¹ ou avoir eu recours à des banques alimentaires^{22, 23}.

Par ailleurs, la part des vêtements et chaussures a elle aussi augmenté dans le panier de 2022, pour passer de 4,52 % en 2021 à 4,77 % en 2022. Plus précisément, la part des vêtements pour homme (1,06 %) et celle des vêtements pour femme (1,54 %) ont toutes deux augmenté en raison d'une augmentation des ventes²⁴, alors que de plus en plus de Canadiens reprenaient le travail en personne et assistaient à des événements et à des célébrations à la suite de l'allègement des limites de capacité. De même, la part des services de soins personnels (0,77 %), comme les coupes de cheveux, a augmenté.

Conclusion

Statistique Canada continue de mettre à jour et d'améliorer l'IPC afin qu'il demeure la mesure de la plus haute qualité de la variation des prix. Dans la mise à jour du panier de 2023, les changements apportés à la pondération et à la classification, éclairés par les données les plus récentes et les plus pertinentes sur les dépenses disponibles font en sorte que l'IPC continue d'être aussi représentatif que possible des changements de prix auxquels les Canadiens sont confrontés.

Statistique Canada continue d'accorder la priorité à l'exactitude, à la qualité et à l'actualité des données pour mesurer la variation des prix et produire un IPC qui reflète l'expérience des Canadiens. La collaboration avec des experts des prix, d'autres organismes nationaux de statistique et des partenaires, fait en sorte que les données et les méthodes utilisées pour calculer l'IPC sont conformes aux normes et aux pratiques exemplaires à l'échelle internationale. Statistique Canada continuera d'explorer de nouvelles sources potentielles d'information sur les dépenses pour procéder aux futures mises à jour du panier et d'adopter les méthodes les plus appropriées, afin que l'IPC demeure pertinent pour les Canadiens.

19. Les dépenses ajustées en fonction des prix désignent les dépenses en dollars constants qui sont ajustées pour éliminer l'incidence des variations de prix généralisées.

20. Les dépenses de consommation finale des ménages en aliments et en boissons non alcoolisées ont diminué de 3,6 % en 2022 par rapport à 2021. Source : Statistique Canada. Tableau [36-10-0124-01](#) : Dépenses de consommation finale des ménages détaillées, trimestriel, Canada (x 1 000 000).

21. Selon les résultats de l'[enquête Portrait de la société canadienne](#), menée du 19 avril au 1^{er} mai 2022, la moitié des Canadiens ont dit avoir cherché des ventes et des soldes au cours des six mois précédant l'enquête, et 47 % ont acheté des produits de remplacement, des marques ou des articles moins chers.

22. Selon l'[enquête Portrait de la société canadienne](#), menée du 19 avril au 1^{er} mai 2022, 1 Canadien sur 5 s'attendait à se procurer des aliments ou des repas auprès d'un organisme communautaire au cours des six mois suivant l'enquête.

23. Entre janvier 2022 et septembre 2022, le nombre de Canadiens ayant recours aux banques alimentaires a augmenté de 24 % par rapport à l'année précédente, et un sur trois était un nouvel utilisateur, ce qui signifie qu'il n'avait jamais eu à recourir à une banque alimentaire auparavant. Source : Feed Ontario. [Hunger Report 2022: The Deepening Cracks in Ontario's Economic Foundation](#).

24. Selon l'Enquête sur les ventes au détail, les ventes des magasins de vêtements et de chaussures ont augmenté de 21,8 % de 2021 à 2022. Source : Statistique Canada. Tableau [20-10-0056-01](#) : Ventes au détail selon la province et le territoire (x 1 000).

Annexe

Tableau 1
Part dans le panier (%), selon la composante principale, Canada, 2011 - 2022

Composantes principales, certains groupes de produits	Année de référence du panier						
	2011	2013	2015	2017	2020	2021	2022
	pourcentage						
Aliments	16,35	16,07	16,45	16,31	16,44	15,75	16,13
Aliments achetés en magasin	11,48	11,36	11,54	11,28	11,90	10,93	10,62
Aliments achetés au restaurant	4,88	4,71	4,92	5,03	4,54	4,82	5,51
Logement	25,86	26,19	26,79	26,92	29,78	29,67	28,22
Loyer	5,76	5,67	6,20	6,24	6,59	6,72	6,67
Coût de l'intérêt hypothécaire	4,13	4,03	3,50	3,30	3,68	3,11	3,46
Coût de remplacement par le propriétaire	4,25	4,52	4,80	5,18	5,24	6,24	5,64
Autres dépenses pour le logement en propriété	1,49	1,60	1,64	1,96	4,01	4,16	3,06
Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage	12,57	12,92	13,01	12,98	15,21	14,84	14,57
Meubles et articles ménagers en matière textile	1,47	1,35	1,46	1,41	2,18	2,20	2,16
Articles ménagers	1,93	1,78	1,84	1,81	2,43	2,43	2,28
Autres produits et services ménagers	3,38	3,86	3,82	3,88	5,31	5,21	5,11
Services financiers	0,68	1,00	1,14	1,21	2,40	2,44	2,44
Communications	3,31	3,45	3,51	3,55	3,03	2,77	2,79
Services de téléphonie	2,37	2,42	2,37	2,39	1,77	1,50	1,75
Services d'accès Internet	0,78	0,89	0,97	1,06	1,07	1,04	0,83
Vêtements et chaussures	6,20	6,25	5,68	5,39	4,08	4,52	4,77
Transports	20,05	20,01	19,48	19,72	15,34	16,16	16,94
Transports privés	18,06	17,85	17,42	17,70	14,61	15,30	15,61
Achat de véhicules automobiles	6,64	6,68	7,08	7,60	6,11	5,91	5,55
Achat de véhicules automobiles neufs	3,96	3,59
Achat de véhicules automobiles d'occasion	1,95	1,96
Essence	4,85	4,77	3,49	3,34	2,84	3,47	4,27
Services d'entretien et de réparation de véhicules automobiles	1,08	1,17	1,60	1,54	0,98	1,02	1,08
Primes d'assurance de véhicules automobiles	2,92	2,88	2,80	2,68	1,93	2,12	2,17
Transport public	1,99	2,16	2,06	2,02	0,72	0,85	1,33
Transport local et de banlieue	0,64	0,69	0,65	0,66	0,25	0,30	0,35
Transport interurbain	1,22	1,34	1,29	1,23	0,30	0,37	0,83
Transport aérien	1,14	1,25	1,19	1,14	0,26	0,31	0,73
Soins de santé et soins personnels	4,95	4,75	4,98	4,86	4,76	4,74	4,92
Loisirs, formation et lecture	11,26	11,07	11,02	10,66	9,53	9,52	9,98
Hébergement des voyageurs	1,33	1,12	1,16	1,13	0,43	0,54	0,59
Voyages organisés	0,95	1,00	1,25	1,31	0,48	0,30	1,25
Achat et utilisation de véhicules de loisirs	1,40	1,25	1,13	0,95	1,57	1,70	1,66
Autres services culturels et récréatifs	2,27	2,45	2,49	2,28	1,70	1,78	1,88
Équipements, pièces et services de divertissement au foyer	0,86	0,61	0,57	0,40	1,07	0,95	0,75
Équipement vidéo	0,46	0,33	0,30	0,26	0,66	0,59	0,43
Achat de médias numériques	0,18	0,15	0,12	0,07	0,23	0,20	0,18
Boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif	2,76	2,74	2,58	3,16	4,86	4,79	4,47
Boissons alcoolisées	1,60	1,63	1,66	1,74	2,94	2,92	2,90
Produits du tabac et articles pour fumeurs	1,16	1,11	0,92	0,87	1,37	1,29	1,18
Cigarettes	1,10	1,04	0,89	0,82	1,27	1,17	1,08
Cannabis récréatif	0,55	0,55	0,59	0,38

.. indisponible pour une période de référence précise

Note : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100. Les pondérations sont exprimées en parts relatives de l'Indice des prix à la consommation d'ensemble établies en dollars de la période de référence des pondérations. Les paniers sont exprimés en prix de l'année de référence du panier.

Source : Statistique Canada, tableau 18-10-0007-01 Pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation.

Tableau 2
Détails supplémentaires du panier par composante principale

Composante principale de l'IPC	Pondération aux prix du mois d'enchaînement du panier ¹		Classes de produits élémentaires		Proportion de services ²	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
	pourcentage		nombre		pourcentage	
Aliments	15,94	16,65	139	139	30,11	33,71
Logement	29,80	28,34	43	19	90,43	90,75
Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage	14,50	14,36	79	77	52,00	53,62
Vêtements et chaussures	4,31	4,73	81	81	3,72	3,40
Transports	16,91	16,44	32	32	29,27	33,25
Soins de santé et soins personnels	4,62	5,03	40	41	34,46	35,41
Loisirs, formation et lecture	9,29	9,92	88	85	47,96	55,20
Boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif	4,63	4,53	16	16	14,47	18,98
Total	100,00	100,00	518	490³	51,12	52,78

1 La pondération du panier (en %) fait référence au panier au mois d'enchaînement. Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement.

2 La proportion de services fait référence au poids total du panier des classes de produits élémentaires de l'IPC qui correspondent à des services.

3 Toutes les classes de produits élémentaires ne sont pas disponibles pour tous les niveaux géographiques régionaux les plus bas; les chiffres déclarés représentent le nombre total de classes de produits élémentaires distinctes disponibles dans toutes les régions géographiques.

Source : Statistique Canada, Division des prix à la consommation.